

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS869

présenté par

M. Aviragnet, M. Califer, M. Delaporte, M. Guedj, Mme Karamanli, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. David, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, Mme Pic, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot

-----

### ARTICLE 2

Après l'alinéa 8, insérer l'alinéa suivant :

« Les obligations applicables à l'employeur mentionnées au présent article s'appliquent aux administrations publiques. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés socialistes et apparentés vise à appliquer l'index seniors aux administrations publiques mais sans application de l'amende.